

Réunion du 10 décembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procurat  
ion(s) :

Monsieur Gaston DANN ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Jean MATHIA ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Freddy ZIMMERMANN

**N° CG/2012/116 -      **Agenda 21 départemental - - -**  
**Avancée des projets inscrits à l'Agenda 21 et Rapport de**  
**développement durable 2012****

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

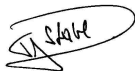
- prend acte de l'avancement des projets inscrits à l'Agenda 21 départemental, conformément au document joint en annexe 1 au rapport

- valide les nouvelles actions inscrites à l'Agenda 21 en 2012 : établir un nouveau diagnostic carbone et réaliser un Plan climat énergie territorial (PCET) ; concevoir et mettre en œuvre un plan d'actions contre la précarité énergétique des ménages ; s'engager en faveur d'une utilisation économe du foncier dans le cadre du projet de Schéma départemental d'aménagement et de développement du territoire ; inciter au recours aux filières courtes de proximité et à la filière bio en restauration ; conduire une étude de faisabilité sur le télétravail à l'échelle du Département

- prend acte du Rapport de développement durable 2012, joint en annexe 2 au rapport, et de l'évaluation au regard des finalités du développement durable des actions qui y sont présentées

- décide de proposer la candidature du Département du Bas-Rhin pour le renouvellement de la reconnaissance officielle de l'Agenda 21 du Bas-Rhin par le Ministère en charge du développement durable.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121210-72993-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 21/12/12